



COMMISSION NATIONALE HUMANISME

## PRIX NATIONAL LIONS DE LITTÉRATURE 2017-2018

### RÈGLEMENT DU CONCOURS

#### Article 1 – Esprit

Conformément aux principes humanistes du Lions Clubs International, à son engagement dans l'action culturelle et la promotion de la francophonie, ce prix est destiné à couronner une œuvre littéraire **régionale**, écrite en langue française.

Son but est d'apporter la contribution du Lions Clubs International au développement de la littérature francophone par la reconnaissance et la promotion d'auteurs débutants.

#### Article 2 – Conditions de participation

- A) – Le prix est ouvert à tous les auteurs francophones du District Multiple 103 France.
- B) – Est considéré comme **roman régional** tout ouvrage de fiction dont le sujet ou l'auteur ou l'éditeur relève du territoire du District Lions qui le présente.
- C) – La sélection s'adresse aux écrivains, **auteurs d'un premier ou deuxième roman édité entre le 1<sup>er</sup> mai 2016 et le 30 juin 2017** et n'ayant pas reçu un prix majeur.
- D) – Ce concours n'est pas ouvert aux auteurs Lions.

#### Article 3 – Inscription et Sélection

- A) – Les auteurs remplissant les conditions de participation stipulées à l'article 2 peuvent se présenter à ce concours. Les maisons d'édition peuvent présenter des auteurs.
- B) – Le comité de sélection retient **trois ouvrages** et le Délégué Humanisme communique leurs titres aux Lions du District, **au plus tard, le 1<sup>er</sup> octobre 2017**.

#### Article 4 – Prix du Roman Régional Lions du District 2018

Il s'agit du prix des lecteurs. Chaque lecteur donne son classement (1-2-3). Les fiches de classement devront être adressées **avant le 15 février 2018** au Chargé de mission ou au Délégué Humanisme de District qui les collationnera et communiquera le résultat final au responsable en charge du Prix national Lions de Littérature **avant le 22 Février 2018**.

Le roman arrivant en tête sur la liste de classement établie selon le critère « **un lecteur égal une voix** » sera proclamé **Prix du Roman Régional Lions du District** et récompensé à la diligence du District selon ses critères et ses choix (chèque ou remboursement des frais de déplacement au Congrès de Printemps).

Le résultat pourra être proclamé lors du Congrès de Printemps de District ou lors d'un Salon du Livre régional.

Des séances de dédicaces permettront d'assurer la promotion des livres primés et de leurs auteurs.

L'œuvre littéraire primée dans chaque District sera présentée à la Convention nationale de l'année Lions en cours sur le stand de la Commission nationale Humanisme et ou lors de manifestations Lions.

L'ouvrage qui obtiendra le Prix du District devra être remis en **cinq** exemplaires, **avant le 1er mars 2018**, au responsable en charge du Prix national Lions de Littérature.

### **Article 5 – Prix national Lions de Littérature 2018**

Les romans primés dans les Districts concourent pour le prix national.

Ils sont soumis au jugement d'un jury de lecteurs, professionnels non Lions, désignés par la Commission nationale Humanisme. Le Gouverneur de la Commission nationale Humanisme, le Président de la dite Commission et le Responsable chargé du Prix national de Littérature assisteront à la délibération du jury afin de garantir un choix correspondant à l'éthique Lions. Ce jury se réunira au printemps 2018 afin que le prix soit proclamé à la convention nationale de Port Marly, le 1er et 2 Juin 2018.

Les décisions du jury sont souveraines. Il ne peut y avoir d'ex-æquo.

La remise du **Prix national Lions de Littérature 2018**, d'un montant de 1 000 €, aura lieu **à la Convention nationale**. Pour assurer la promotion de l'auteur primé, du Lions Clubs International et des Lions de France, l'œuvre sera présentée et proposée en séances de dédicaces lors de la Convention nationale 2018, puis à l'occasion de Salons du Livre régionaux et ou dans tout autre endroit riche en rencontres littéraires et humaines.

### **Article 6 – Participation**

**Le fait de concourir implique l'acceptation du présent règlement.**

**La décision du Jury sera sans appel.**

À Paris, le 9 Juillet 2017

---

**GOUVERNEUR**  
Responsable de la  
Commission nationale Humanisme 2017-2018  
Culture, Environnement, RRI-Francophonie.  
**Anne TERRIBLE**  
*District Sud*

**PRÉSIDENT**  
Commission nationale Humanisme  
2018 -2018  
**Yvette GOUX**  
*District Centre-Est*

**RESPONSABLE**  
Commission nationale Humanisme  
chargée du Prix national  
de Littérature 2018  
**Martine BÉJOT**  
*District Île-de-France Ouest*